



MODULA FIRST

Guide de souscription

Les critères de souscription

- L'entreprise doit réaliser un chiffre d'affaires assurable inférieur ou égal à 4 000 000 € HTVA.
- L'ensemble du chiffre d'affaires assurable doit être présenté. Aucune exclusion d'activité, de pays couverts ou d'acheteurs n'est possible. Le chiffre d'affaires assurable est le chiffre d'affaires total déduction faite des ventes réalisées avec les entreprises publiques, les particuliers et les entreprises liées.
- Un contrat couvre une seule entité juridique.

Zone couverte

L'Union européenne, la Norvège et la Suisse.

Les pays couverts:

Allemagne	Finlande	Luxembourg	Royaume-Uni
Autriche	France	Malte	Slovaquie
Belgique	Grèce	Norvège	Slovénie
Bulgarie	Hongrie	Pays-Bas	Suède
Chypre	Irlande	Pologne	Suisse
Danemark	Italie	Portugal	
Espagne	Lettonie	Rép. Tchèque	
Estonie	Lituanie	Roumanie	

Comment compléter le contrat d'adhésion?

Chacune des rubriques de ce contrat d'adhésion est à renseigner!

Quelques précisions:

Le souscripteur

- **Activité:** La nature de l'activité renseignée doit être précise. En effet, le libellé que vous complétez est repris tel quel aux conditions particulières du contrat.
Seules les créances entrant dans ce champ d'activité sont couvertes.
- **E-mail:** l'adresse indiquée est l'adresse de réception des avis de décision.

Le chiffre d'affaires

- Indiquez le chiffre d'affaires réalisé réparti entre votre marché domestique et l'export.

Les garanties souscrites

- **Prime HTVA:** La prime découle du chiffre d'affaires assurable HTVA et du maximum d'indemnité retenu (hors zones grisées)
- **Périodicité du paiement:** le montant de la prime est réduit de 5% en cas de paiement annuel (Cf. tableau n°2)
- **Délégation de paiement:** Si vous souhaitez une délégation de paiement, inscrivez les coordonnées précises du délégataire et notamment son adresse complète.

Primes en cas de souscription à la prime mensuelle ou trimestrielle.

Maximum d'indemnité	Chiffre d'affaires							
	0 à 500.000 €	500.000 à 1.000.000 €	1.000.000 à 1.500.000 €	1.500.000 à 2.000.000 €	2.000.000 à 2.500.000 €	2.500.000 à 3.000.000 €	3.000.000 à 3.500.000 €	3.500.000 à 4.000.000 €
30.000	2.800 €							
50.000	3.300 €	3.300 €						
75.000	4.000 €	4.000 €	4.000 €					
100.000	5.300 €	5.300 €	5.300 €	5.300 €				
125.000	6.600 €	6.600 €	6.600 €	6.600 €	6.600 €			
150.000	7.900 €	7.900 €	7.900 €	7.900 €	7.900 €	7.900 €		
175.000	9.200 €	9.200 €	9.200 €	9.200 €	9.200 €	9.200 €	9.200 €	
200.000	10.500 €	10.500 €	10.500 €	10.500 €	10.500 €	10.500 €	10.500 €	10.500 €

Les montants sont des montants hors taxe

Primes en cas de souscription à la prime annuelle.

Maximum d'indemnité	Chiffre d'affaires							
	0 à 500.000 €	500.000 à 1.000.000 €	1.000.000 à 1.500.000 €	1.500.000 à 2.000.000 €	2.000.000 à 2.500.000 €	2.500.000 à 3.000.000 €	3.000.000 à 3.500.000 €	3.500.000 à 4.000.000 €
30.000	2.660 €							
50.000	3.135 €	3.135 €						
75.000	3.800 €	3.800 €	3.800 €					
100.000	5.035 €	5.035 €	5.035 €	5.035 €				
125.000	6.270 €	6.270 €	6.270 €	6.270 €	6.270 €			
150.000	7.505 €	7.505 €	7.505 €	7.505 €	7.505 €	7.505 €		
175.000	8.740 €	8.740 €	8.740 €	8.740 €	8.740 €	8.740 €	8.740 €	
200.000	9.975 €	9.975 €	9.975 €	9.975 €	9.975 €	9.975 €	9.975 €	9.975 €

Les montants sont des montants hors taxe

Frais de demande de couverture

Les frais de demande de couverture sont également forfaitaires et s'élèvent à 10% des primes.

Les caractéristiques du contrat

Le montant du Credit Check: ce montant devrait correspondre à l'encours maximum de la grande majorité des acheteurs.

Il s'élève à 6.000 € pour toute police dont le maximum d'indemnité est inférieur ou égal à 50.000 €.

Pour les polices dont le maximum d'indemnité est supérieur à 50.000 €, ce montant s'élève à 10.000 €.

Le contrat d'adhésion

Vous devez nous adresser: - l'exemplaire original du contrat d'adhésion signé.
- Le formulaire de domiciliation + IBAN complétés.
- Le dernier bilan, annexes et compte de résultats.
- Un exemplaire des conditions générales dûment signé.

En retour, si votre demande d'adhésion est acceptée par Atradius,

nous vous renvoyons: - La police Modula First signée, conforme à votre contrat d'adhésion.

- Les codes d'accès Serv@Net.

- Un Guide pratique du contrat.

- Un contrat de collaboration avec notre société de recouvrement, Atradius Collections, à nous renvoyer signé.



Av. Prince de Liège, 78-78
5100 Namur
Tel: 081/32 42 11

Meir, 30
2000 Antwerpen
Tel: 03/226 50 66
www.atradius.be

Route d'Arlon, 270
L- 8010 Strassen
Tel: 352 26 25 87 73
www.atradius.lu

Gds/Mod. First/B/06.2010